

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 octobre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N° II-168

présenté par

M. Leclerc, M. Bony, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Abad, M. Aubert, M. Brun,  
M. Hetzel, M. Sermier, M. Straumann, Mme Trastour-Isnart, M. Jean-Pierre Vigier,  
Mme Louwagie, Mme Dalloz et M. Lurton

-----

**ARTICLE 80****Mission « Relations avec les collectivités territoriales »**

À l'alinéa 2, substituer à l'année :

« 2020 »

l'année :

« 2019 ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'automatisation de la gestion du FCTVA représente un enjeu important pour les collectivités locales, à la fois en terme de travail déclaratif à réaliser, mais aussi en terme de gestion de la trésorerie. La date du 1<sup>er</sup> janvier 2019 était annoncée par l'État pour cette mise en place, il convient de s'y tenir.